

Saint-Cyprien de Napierville

8 juin 2015-06-08

MÉMOIRE

Projet Parc éolien Saint-Cyprien de Napierville

DE

Nicole Giroux

Saint-Cyprien de Napierville

JOJ1L0

A l'attention : Mme Anne-Lyne Boutin

## MÉMOIRE: projet éolien Saint-Cyprien de Napierville

Je suis native de Lacolle et je vis présentement au rang-double a Saint-Cyprien de Napierville depuis plus de quarante ans a courte distance du projet éolien de Saint-Cyprien de Napierville et par le fait même je connais bien les gens et les habitudes des gens qui y vivent.

Depuis quelques années les gens de Saint-Cyprien de Napierville de Saint Jacques le Mineur et de Saint Valentin ont défendu leurs droits avec succès . Mais maintenant ce sont les résidents de Saint-Cyprien qui doivent subir le projet de Énergies durable Kahnawà :ke inc dans leur municipalité. On se croirait dans le film (le jour de la marmotte) tellement c'est un perpétuel recommencement , avec les même municipalités touchées par le projet avec tout le même recommencement aux audiences du Bape avec les questions les mémoires les tensions dans la population, le vandalisme, la frustration généralisé et l'écoeurement collectif avec les même craintes dans la population , éoliennes trop proches des habitations, perte de valeur des maisons , bruit incommodant,pertes de terres agricoles, impossibilité pour certains agriculteurs de faire arroser leur récolte par avion .

Il faut avouer que les ruraux sont vraiment considérés comme des gens de deuxième classes , des marginaux, pour eux 750 mètres c'est amplement suffisant pour contrer les effets indésirables des éoliennes mais pour un citadin ce n'est pas suffisant il lui faut une distance 2,6 fois plus grande,et de dire comme la fait le représentant de la mrc que c'est pour ne pas l'interdire c'est une insulte a notre intelligence car dans ce cas pourquoi pas 750 mètres pour tout le monde et pourquoi la mrc du haut Richelieu est réglermenter a 2000 mètres sans problème.

Il faut dire que ce projet a débuté par un projet privé qui est devenu soi-disant communautaire et voyant la non acceptabilité de la population et du conseil municipal les instigateurs du projet ont contournés leur problème en ayant recours au projet autochtone qui selon eux n'ont plus besoin de l'acceptabilité sociale des citoyens ,Donc de toute évidence les instigateurs du projet et le promoteur ne peuvent ignorer qu'il font leur projet a l'encontre de la population,la preuve étant que c'est le seul projet au Québec où c'est le tribunal judiciaire qui a décidé de la poursuite du projet.

Considérant tous ces inconvénients et surtout la non acceptabilité sociale évidente je demande au Bape de recommander au ministre de suspendre le projet éolien de Saint-Cyprien de Napierville et de demander au ministre de modifier le décret pour que Énergies durable Kahnawà :ke inc réalise son projet dans un endroit plus approprié a l'implantation d'un parc éolien.....Fin du document.